



# Bulletin Municipal d'Information

N°2 - Janvier 2015

[www.montesquieu-des-alberes.fr](http://www.montesquieu-des-alberes.fr)

## Le mot du Maire

Chères Montesquivaines, chers Montesquivains,

Le temps passe et les années défilent ... et quand une nouvelle année commence, on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler.

Nous souhaitons avant tout que l'on se retrouve dans les valeurs essentielles de respect, de solidarité et d'humanisme.

Même si la situation de notre pays nous plonge dans l'incertitude pour appréhender avec quiétude cette nouvelle année, même si chacun subit au quotidien la perte du pouvoir d'achat, les interrogations sur les services publics, sur l'emploi avec un chômage qui ne cesse de croître, il faut néanmoins nous laisser porter par l'espoir.

Comme nous nous y sommes engagés, malgré les baisses conséquentes des dotations de l'Etat, nous proposerons un budget 2015 sans augmentation du taux des taxes communales.

Cette année sera, pour la plupart des collectivités, une année de transition dans les investissements communaux.

Avec vous, nous inaugurerons la nouvelle mairie et réfléchirons sur l'opportunité de la construction d'un local commercial et de locaux professionnels. Plusieurs investissements qualitatifs viendront en complément améliorer le quotidien de chacun.

Je vous invite à poursuivre, ensemble, dans l'état d'esprit qui est le nôtre, notre travail quotidien pour l'intérêt général, loin de tout clientélisme et sectarisme. Notre objectif est que notre village continue à se développer et à s'épanouir au sein de notre communauté de communes et de notre département.

Le Conseil Municipal et moi-même tenons à vous souhaiter bonheur, réussite et surtout santé pour que vous meniez à bien vos projets de 2015.

Je vous remercie.

Huguette Pons

Maire de Montesquieu-des-Albères

Le mot du maire	P. 1
Antenne SFR	
Elections départementales	
Horaires de l'épicerie-bar	P.2
Elagage	
Brûlage	P.3
Débroussaillage	
Intempéries	
Associations	
Artisans	P.4
Investissements et travaux	P.5
Cérémonies 2014	P.6 et 7
Recours	P.7
Fêtes 2014	P.8,9 et 10
Calendrier festivités 2015	P.11
Communauté de communes	P.12
Libre expression	
Eglise St Saturnin	P.13
Etat civil	
Parcelles à vendre	P.14
Nouveaux arrivants	
Pistes forestières	P.15
Déchets verts	
Conseil Municipal	P.16

## Antenne SFR



SFR a été condamné en 2011 par la Cour d'Appel à démonter l'antenne de téléphonie mobile suite à une plainte de l'ADSE. L'opérateur a exécuté le jugement. En 2012, la Cour de Cassation a annulé la décision de la Cour d'Appel ce qui autorisait SFR à réinstaller son antenne. A ce jour, le bail de location du terrain communal est en vigueur.

Nous n'avons aucun courrier de SFR nous annonçant le retrait du projet.

## Elections départementales

Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantonales) sont le dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour et le dimanche 29 mars 2015 pour le second tour.

Ces élections permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux, le renouvellement des conseillers ayant lieu auparavant par moitié. Ces élections verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

À l'issue de ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.



## Changement des horaires d'ouverture de l'épicerie-bar



Depuis fin août 2014, nous avons rencontré Mme TARDIVEL à plusieurs reprises à sa demande afin d'étudier la possibilité d'élargir les horaires d'ouverture de son commerce. Dès cette date, nous avons répondu favorablement à ses demandes par courriers. Cette décision a été entérinée par le Conseil Municipal en date du 5 décembre 2014.

**Les horaires de l'épicerie-bar-petite restauration sont donc les suivants :**

- du mardi au dimanche de 8h30 à 14h30 et de 16h30 à 23h (fermeture avant si aucun repas)
- fermeture les lundis toute la journée et les mercredis après-midi

## RAPPEL / L'élagage à proximité des lignes aériennes

### Les droits et obligation du propriétaire :

- ⚡ Le propriétaire doit veiller aux distances de plantation sous et aux abords des lignes aériennes
- ⚡ Le propriétaire doit laisser l'accès à la zone d'élagage
- ⚡ Même s'il est fortement recommandé de faire intervenir des professionnels possédant une formation technique reconnue, le propriétaire peut réaliser lui-même les travaux d'élagage à condition d'en avertir Orange
- ⚡ Si le réseau de télécommunication est installé en appuis commun, le propriétaire peut réaliser également lui-même les travaux d'élagage à condition d'en avertir OBLIGATOIREMENT ERDF
- ⚡ En cas de chute d'arbre sur la ligne télécom, le propriétaire ou le locataire est présumé responsable des dommages causés à la ligne



### Les principales règles de sécurité à respecter à proximité des lignes aériennes :

- ⚡ Ne jamais s'approcher, ni approcher d'objets à moins de 1m
- ⚡ Ne jamais toucher une branche tombée ou qui surplombe une ligne télécom
- ⚡ Si un arbre menace une ligne, prévenir le service dépannage 1013 ou [www.1013.fr](http://www.1013.fr)

## RAPPEL / Brûlage des végétaux



### Déclaration des opérations de brûlage des végétaux à destination des particuliers

Depuis septembre 2014, la télédéclaration devient obligatoire, sous forme dématérialisée, à partir de n'importe quel ordinateur ayant un accès à internet. Cette solution vous permet, de façon simple et rapide, de formuler votre demande et d'obtenir son approbation (ou non) sans avoir à vous déplacer en mairie. Pour cela, vous devez vous rendre sur le site suivant : [www.autorisation-brulage66.com](http://www.autorisation-brulage66.com)

Cette procédure vous permet par la suite de gérer vos déclarations et éventuellement d'en modifier la date si votre brûlage n'a pu se réaliser le jour prévu (empêchement personnel, mauvaises conditions météo...)

Pour les personnes ne disposant pas d'accès internet, la mairie peut assurer directement les déclarations.

*Vous pouvez consulter en mairie et sur notre site internet, les principales consignes de sécurité à respecter pour l'incinération des végétaux.*

## Les obligations de débroussailler

Afin de participer à la prévention contre les incendies, les propriétaires soumis aux obligations de débroussaillage doivent débroussailler et maintenir en état débroussaillé les terrains situés à moins de 200 mètres des massifs boisés, landes, garrigues ou maquis.

Vous trouverez toutes les informations utiles et réglementaires sur le site suivant :

<http://www.risque-incendie.com/debroussaillage/textes.php>

La lutte contre le feu nous concerne tous  
pour que notre magnifique territoire soit préservé et que vos vies soient épargnées.

## Intempéries du dernier week-end de Novembre 2014

Les fortes intempéries qu'a connu le département fin novembre 2014 ont donné lieu à un arrêté de Catastrophes Naturelles pour de nombreuses communes listées en Conseil des Ministres.

Montesquieu-des-Albères ne figure pas dans cette liste. Néanmoins, le massif des Albères a subi des dommages. Deux élus ont parcouru le territoire pour recenser les dégâts, notamment sur les pistes DFCI. Un état des lieux et un chiffrage des travaux sera établi pour la remise en état de ces pistes.

### Nouvelles associations

**L'envers du décor** : M. Cyrille de Foucher  
**Team Axurit** : Mme Karine Tuffi

*Vous pouvez retrouver toutes les associations  
sur le site de la mairie  
[www.montesquieu-des-alberes.fr](http://www.montesquieu-des-alberes.fr)  
en page "Animations".*

### Nouvel artisan

**HAKAWERK, RG ECONET, L'AUTRE PROPLETE**  
(vente de produits à usage quotidien pour la maison ou le corps) : M. Gilbert Roubertie

*Tous les artisans sur le site de la mairie  
[www.montesquieu-des-alberes.fr](http://www.montesquieu-des-alberes.fr)  
en page "Commerces".*

- ⚡ Enfouissement de la ligne moyenne tension au-dessus de l'espace du Couloumer, suppression du poteau béton sur rue



- ⚡ Reprise des travaux comme prévu le 20 octobre 2014 de la nouvelle mairie, charpente, couverture, étanchéité, enduits divers, menuiseries extérieures, doublages cloisons intérieures...

- ⚡ Fin des travaux de voirie et réseaux divers sur

le lotissement du Couloumer, travaux d'espaces verts en cours d'exécution

- ⚡ Aménagement du parking pour le minibus à l'angle de la rue Galy et de l'impasse des abricotiers
- ⚡ Aménagement du trottoir côté droit rue des Abricotiers, construction d'un mur de soutènement et pose d'un grillage de protection
- ⚡ Sondages pour prélèvement et analyses en vue de la restauration de l'église Saint Saturnin
- ⚡ Mise en place de bancs et de rampes d'accès murales devant l'église Saint Saturnin et aux cimetières
- ⚡ Dépose de l'ancienne cuve à gaz salle Jean Thubert, remblais et gravillonnage provisoire
- ⚡ Mise en conformité du point feu de la salle Jean Thubert par la création d'une hotte
- ⚡ Reconstruction du mur de soutènement effondré en arrière du local du Bowling-club
- ⚡ Remplacement des sanitaires de l'école maternelle
- ⚡ Remplacement de la climatisation de la salle de classe de la directrice
- ⚡ Remise en état rue des Anglades : revêtement bicouche total entre la rue Longue et le petit pont, devant le cimetière et le parking, et emploi partiel sur le reste de la voie jusqu'au Chemin du Roy



- ⚡ Enrochement rue du Renard suite à l'effondrement du talus
- ⚡ Mise en sécurité du carrefour du Mas Santraille et la RD 61 par signalisation horizontale

- ⚡ Chemin du Garrigas, remise en état de la chaussée par gravillonnage bicouche

- ⚡ Remise en état des parkings au lotissement les

Trompettes Hautes

Cérémonie du 18 Juin



Cérémonie du 14 Juillet



Merci aux enfants de l'école de Montesquieu-des-Albères qui se sont joints à la Municipalité lors de la cérémonie départementale de commémoration du centenaire de la Première guerre Mondiale le 23 septembre 2014.

### Cérémonie du 11 Novembre : 100 ans déjà !

Cette année, la cérémonie du 11 novembre a revêtu un caractère exceptionnel. Montesquieu-des-Albères a rendu hommage à tous ses poilus partis au combat.



Après le traditionnel dépôt de gerbe devant le monument aux morts environ 80 personnes ont pu admirer une exposition de photos et objets de poilus. M. Henri Rénauld, aidé de Mme Michèle Schneider, nous a fait entrevoir le quotidien des soldats à travers la lecture de lettres échangées entre Paul, son oncle, et sa famille.



Cette exposition n'aurait pas été possible sans la participation de nombreux montesquivains. Nous remercions chaleureusement les familles Isalgué, Delclos, Codinach, Toure, Rénauld, Coste, Justafré, Séguy, Mias, Catala, Niéto, Lleida, Mas, les agents municipaux et tous ceux qui ont participé à organiser cette journée commémorative. Animée par Guillaume Mas, l'exposition a été maintenue en mairie jusqu'au 31 décembre 2014.



Un hommage particulier a été rendu au sapeur pompier Marc Codognet à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de sa mort en service commandé le 11 septembre 1984.



Le samedi 8 novembre 2014, la Journée Régionale du Bénévolat s'est tenue à PORT VENDRES, organisée par l'Association d'Encouragement aux Bénévoles Méritants. Lors de cette cérémonie, la Municipalité a souhaité honorer 3 montesquivains : Amédée MAS (n'ayant pu se rendre à Port Vendres, une cérémonie a été organisée à Montesquieu-des-Albères le 22 novembre pour lui rendre hommage), Guy CODINACH et Georges VICENT.



Le 13 décembre 2014, la municipalité et les présidents d'association ont accueillis les nouveaux arrivants à la salle Jean Thubert pour leur présenter la commune.

Café, thé et viennoiseries les attendaient. Ils ont eu le plaisir de choisir parmi les vins de nos excellentes caves, offerts par la municipalité.

### Recours auprès du Conseil d'Etat

Il y a 9 mois, à la suite des élections municipales, M. de Foucher et ses colistiers portaient un recours auprès du Tribunal Administratif qui a rejeté cette protestation. L'opposition a fait appel et cette procédure se poursuit maintenant devant le Conseil d'Etat.

Nous attendons avec impatience, mais avec sérénité, quel qu'il soit, le jugement de la plus haute autorité administrative.

Fête du Terroir 14 et 15 Juin 2014



Kermesse de l'école 20 Juin 2014



St Jean 23 Juin 2014



Fête de l'école  
26 Juin 2014



## Ballades

5 Juillet 2014



6 Septembre 2014



Bal du CCFF  
13 Juillet 2014



Jeux des 1000 €  
13 Octobre 2014



Marché de Noël  
14 Décembre 2014



**St Saturnin 2014  
28-29-30 Novembre 2014**

**Rifles**



**Soirée dansante**



**Concours du Patrimoine**



**Apéro Mairie**



**Thé dansant**



**Téléthon  
6 Décembre 2014**



**Cross  
6 Décembre 2014**



**Concours Pétanque Juniors**

6  
D  
é  
c  
e  
m  
b  
r  
e  
2  
0  
1  
4



**Février**

- 8 : Bouling Club / Rifle / salle Jean Thubert à 15h
- 27 : Patrimoine / Conférence "Histoire du royaume de Majorque" par Jean Villanove / salle Jean Thubert à 18h
- 28 : APE / Carnaval

**Mars**

- 8 : Ecole / Echecs / salle Jean Thubert de 13h à 18h
- 14 : ACALM / Concert / salle Jean Thubert en soirée
- 15 : AMIC / Rifle / salle Jean Thubert
- 28 : APE / Cinémaginaire / salle Jean Thubert

**Avril**

- 17 : Patrimoine / Conférence " La mode sous le 1er empire" par Danièle Hamelin / salle Jean Thubert à 18h

**Mai**

- 3 : Bouling Club / Repas / salle Jean Thubert à midi
- 8 : Mairie / Cérémonie du 8 mai / salle Jean Thubert
- 17 : La Goutte d'Eau / Repas / salle Jean Thubert à midi

**Juin**

- 6 et 7 : AMIC / Fête du Terroir / salle Jean Thubert
- 11 : Ecole / Spectacle des enfants / salle Jean Thubert à 14h
- 18 : Mairie / Cérémonie du 18 juin / salle Jean Thubert
- 24 : APE / Feux de la St Jean / salle Jean Thubert

**Juillet**

- 13 : CCFF / Grillades à 19h - Bal à 21h / salle Jean Thubert (réservations avant le 09/07 au 04 68 89 78 65 ou 04 68 89 34 62)
- 14 : Mairie / Cérémonie du 14 juillet / place de la République et salle Jean Thubert

Les festivités de Biure d'Amporda ne sont pas encore connues.

Vous pourrez les trouver sur le site de la mairie de Montesquieu-des-Albères en page "Jumelage".



**Contact :**

**Standard :** 04 68 81 63 77

**Site internet :** [www.cc-alberes-cote-vermeille.com](http://www.cc-alberes-cote-vermeille.com)

**Mail :** [accueil@cc-alberescotervermeille.com](mailto:accueil@cc-alberescotervermeille.com)

**Adresse :** Chemin Charlemagne  
BP 90103  
66700 ARGELES SUR MER

**Service enfance jeunesse :** 04 68 95 21 99

**En cas de coupure d'eau :** Assainissement - Eau potable 04 68 95 21 95

**Le service collecte :**

Déchèteries : Argelès-sur-Mer 04 68 81 01 07

Laroque des Albères 04 68 95 43 77

Maintenance des conteneurs : 04 8 81 55 45

**Service Urbanisme :** déposez un permis, une demande de travaux ... 04 68 81 00 37



Avenue de la Libération - 66700 Argelès-sur-Mer / 04 68 37 04 05

**OUVERTURE 2 FEVRIER 2015**

**3 espaces :** un bassin sportif de 25m x 15m, profondeur de 1,20m à 1,80m  
un bassin d'apprentissage de 15m x 9m, profondeur de 0,80m à 1,20m  
un espace ludique (pataugeoire), profondeur maximum de 0,25m

Cet équipement communautaire accueille le grand public, les scolaires, les associations, les accueils de loisirs et les établissements spécialisés.

Des activités seront proposées par diverses associations.

Tous les horaires et les tarifs sur le site de la CDC : [www.cc-alberes-cote-vermeille.fr](http://www.cc-alberes-cote-vermeille.fr)

## Libre expression des élus de l'opposition

Cette rubrique n'est pas une obligation mais une volonté du Conseil Municipal de laisser la parole à tous les conseillers dans un souci de démocratie et de transparence.

Montesquivaines, Montesquivains.

Nous saluons le geste d'ouverture de la part de la municipalité majoritaire qui a accepté de nous donner la parole sur ce bulletin d'information municipale.

Malgré un score de 49.7 % aux élections, l'opposition est très minoritairement représentée par trois conseillers. Cela ne nous empêche pas d'être présents et notre action a permis plusieurs avancées pour le bien de tous : retrait du projet de l'antenne SFR, élargissement de l'amplitude horaire d'ouverture du seul et unique commerce La Fontaine, clarification du rôle de l'ex quatrième adjointe.

Cependant, ce n'est pas pour autant que nous avons la possibilité de participer aux travaux et dossiers en cours puisque nous ne sommes jamais conviés aux réunions d'équipe. De plus, nous sommes prévenus de la tenue des conseils municipaux trois jours avant et nous ne pouvons consulter les dossiers afférents aux conseils que quelques heures avant l'ouverture du conseil. De ce fait, l'information et l'accès aux données indispensables nous manquent cruellement pour apporter notre soutien ou forger des contre-propositions. Ainsi, notre première tâche d'élus minoritaires consiste donc à s'employer à exister. Actuellement la réalité de la vie d'un conseiller d'opposition à Montesquieu.

Mais on nous a promis un fonctionnement démocratique, ce à quoi nous veillerons à chaque instant dans l'intérêt de la commune et de ses habitants. Nos élus se sont votés le maximum des indemnités que la loi autorise, nous veillerons à ce que notre argent soit utilisé à bon escient.

Alors oui, nous sommes peu nombreux mais notre rôle est important car l'élus d'opposition est un acteur indispensable de la démocratie locale.

Nous espérons que cette fin d'année sera propice aux rapprochements et nous vous souhaitons de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.

NP, GH C, CF

## Rétrospective Eglise Saint Saturnin

A la demande de Monsieur le curé, nous lançons un appel à photos de cérémonies privées durant le siècle dernier prises à l'intérieur et à l'extérieur de l'Eglise.

Il s'agit de constituer une rétrospective de l'évolution de cet édifice et de son environnement cimetièrre ...

Si vous possédez de tels trésors, merci de vous rapprocher de la paroisse.



**Naissances 2014**

AYOUL Lola  
BARRELLO Loélia  
CANO Jade  
DIAZ Noémie  
DINIS DA SILVA Mélinda  
MOLAS Nolan  
POTIER Romy



**Décès 2014**

BERNEAU Evelyne  
FONT Jean-Pierre  
LAMBERT Odette veuve THIBAUD  
MOREAU Jacqueline  
PICHON Denise  
ROSEREN Cyprien



**Mariages 2014**

HOUNTZ Hélène / MENY Geneviève  
POUTRET Patrick / JULIA Stéphanie  
DE MASSIA Benoît / DE BENTZMANN Anne-Laure  
VIDAL Albert / RIMBAUD Chantal  
DIAZ Vincent / RIDET Olivia  
PARRA Robert / KANNENGIESER Edith



13 parcelles viabilisées à partir de 203 m<sup>2</sup>  
Au cœur du village, dans un lotissement arboré  
Conditions particulières pour les primo-accédants  
Renseignements et réservations au  
04 68 89 50 97 ou 06 73 97 20 49

## Nouveaux arrivants à Montesquieu-des-Albères

M. et Mme LE BOUCHER Benoît	M. ILTIS Loïc et Mme BERRY Nadine
M. et Mme BERTELOT Christian	M. LACOMBE Julien et Mlle DE KONINCH Céline
M. MOLAS Grégory et Mlle PASTOR Johanna	M. DUBOIS Eric et Mlle RAYNAUD Myriam
M. DIBILO Michel et Mme OZIL Marie	M. GRANADOS José et Mlle PIMET Stéphanie
M. VANZEMBERGH Jonathan et Mlle DEVERGE Melvina	M. et Mme AMCIAUX-ROUSSEAU
M. et Mme VESTON Christian	M. et Mme NIMBO Yves
M. et Mme MAUREL Marc	M. et Mme CORTES Pierre
M. MEISSONNIER Jacques et Mme GOUPIL Agnès	M. et Mme PIQUE Germain
M. KUTTEROFF Gérard et Mme BROUARD Annie	M. et Mme SELS Henry
M. et Mme MARCHAIS	M. et Mme LIOTARD
M. et Mme MARINA Pierre	Mme SALAME
M. et Mme LAUDE	M. et Mme FACCIOTTI Robert
M. COISY Philippe et Mme PESCHET Françoise	M. et Mme HIGGS
M. et Mme CHIRVECHES	M. et Mme KLONNE
M. PALACIO Marc	Mme VUONG Maud
M. BELMONTE Frédéric et Mlle CODINACH Virginie	M. et Mme TARDIVEL
M. PUIGDEMASSA Tony et Mme JENSEN Dorrit	M. et Mme MAGNY
M. DEREGNAUCOURT et Mme LIDOVE Marie	Mme GIRO Christelle
M. DJANE-HAMED Mahrez et Mme BAPTISTE Régine	



## Prevision des travaux et entretien des pistes dans notre massif forestier

En collaboration avec le SIVU des Albères,

- la piste des treize vents à la jonction de Villelongue va être nivelée et compactée,
- la piste du croisement de Villelongue au col Llinas va être mise aux normes,
- les travaux du pare feu de la piste du mas Péricot au Treize Vents vont être repris.

## Une promesse de campagne : Les déchets verts

Depuis l'ouverture de ce service aux montesquivains, le ramassage des déchets verts connaît un véritable succès ! Il a donc été reconduit après la période d'essai.

Une fois par semaine le lundi (**après inscription en mairie** au plus tard le vendredi précédent), vous pouvez déposer vos déchets verts devant chez vous la veille au soir ou le jour de la collecte avant 7h.

Ce qui est collecté : les déchets verts (tontes, feuilles, tailles, fleurs...)

Règles de collecte : nous vous remercions de respecter les points suivants afin d'assurer un ramassage optimal.

- ✿ Les quantités de déchets verts déposés sont limitées à 6 éléments (par exemple 6 sacs, ou 3 sacs et 3 fagots...) en respectant les caractéristiques suivantes :
  - ✓ fagots de 50 cm de diamètre et 1 m de long maximum,
  - ✓ sacs jetables (type sacs poubelles noirs) - **les sacs doivent rester ouverts.**
- ✿ Ne sont pas compris dans les déchets verts : terre, cailloux, bois de construction, palettes, fumiers et souches d'arbres.

Les déchets verts ménagers seront collectés par les agents territoriaux du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars.  
Contacter le 04 68 89 60 49 pour vous inscrire ou pour avoir plus d'information.

## Modification du Conseil Municipal

Suite à la démission du Conseil Municipal pour raisons de santé de Mme Mélanie HAGEAMAN,

- Mme Agnès ROUSSEAU a été élue au poste de 4<sup>e</sup> adjointe au Maire
- M. Sébastien LLEIDA a été installé 12<sup>e</sup> conseiller municipal



### Mairie

Grand rue

66740 Montesquieu-des-Albères

Tél. : 04 68 89 60 49

Fax : 04 68 89 75 87

Mail : [mairie@montesquieu-des-alberes.fr](mailto:mairie@montesquieu-des-alberes.fr)

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 17h, fermé le mercredi après-midi